



Des sages en action



ÉDITORIAL

*2022 : année de reprise après tous les problèmes de 2020 et 2021, départ de nombreux amis et années difficiles avec la covid
En fin d'année 2022*

lors de la très belle journée passée dans le Veynois et au magnifique Château de Montmaur notre présidente préférée, notre Critou nous annonce son souhait de quitter la Présidence de notre belle association.

C'est la douche froide. Le Gamha sans notre Marie-Christine à sa tête nous semble impossible. Impossible n'étant pas Gamha tous les membres de notre association cherchent et trouvent une solution. Un excellent membre fondateur du Gamha «Personne rare» pour

prendre la suite de notre Critou préférée Christian à l'unanimité est désigné et bien sûr il amènera sa touche personnelle pour la satisfaction de tous. Excellente année 2023 à tous.

*Raymond Marigne
Président Délégué du Gamha.*

Très chers amis de Gamha,



Pendant six ans, vous m'avez confié la présidence de notre association et je vous en remercie. Avec toute ma sincérité, je viens vous dire combien il a été agréable pour moi d'animer les débats et les activités du Gamha, et de partager les nombreux moments de convivialité.

Je souhaite à Christian Brun, le nouveau président, de vivre aussi intensément que moi, cette aventure pleine de richesse et d'amitié.

Bonne année 2023. Marie-Christine Renaud

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CHÂTEAU DE MONTMAUR 7 JUIN 2022

Accueil par Bernadette Saudemont, vice présidente du CD05 en charge de la Culture

REMERCIEMENTS À : Bernadette Saudemont qui présente le château, Raymond Marigne pour l'organisation.

A - RAPPORT D'ACTIVITÉS

Rédigé et présenté par Jean-Pierre Eyraud, vice-président de Gamha.

B - RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER

Le trésorier, Samuel Petermann, présente le compte administratif 2021, soit :

Produits : 4 750 € — charges : 3 454,28 €.

Excédent : 1 295,72 €

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Perspectives 2022

Le budget prévisionnel de 2022 est équilibré à 30 965 € et adopté.

Adhésions & cotisations

Le montant de la cotisation reste à 25 €.

Le Gamha est fort de 62 adhérents.

LES MEMBRES DU BUREAU

Président : Christian Brun — Président délégué : Raymond Marigne — Vice-président 1 : Jean-Pierre Eyraud — Vice-président 2 : Alain Jaume — Secrétaire : Jacques Gasquet — Secrétaire adjoint : Pierre Teissier — Trésorier : Samuel Petermann — Trésorier adjoint : Henri Ranque — Membres : Marie-Christine Renaud, Michel Merle, Jacques Achery. (Élus ou réélus le 20 octobre 2022)

Rapport de la présidente

Gamha a eu 20 ans en 2021. La période difficile traversée en 2020 et 2021 n'a pas permis de fêter son anniversaire. La présidente fait un bilan de la vie du Gamha, rendant hommage à ses anciens présidents et à tous ses nombreux adhérents. Elle parle plus précisément des 2 mandats de 3 ans qu'elle a remplis avec toutes celles et tous ceux qui l'ont entourée, avec sérieux et toujours dans la bonne humeur.

[...] L'association est tenue avec rigueur : comptes rendus des activités et comptabilité sont consignés dans des recueils papier et informatiques. La gestion des adhérents est suivie avec le plus grand soin. Les activités établies annuellement ont été nombreuses et conviviales. [...] La présidente termine son rapport en rappel-



lant qu'il convient de donner une nouvelle impulsion au Gamha, mis à mal par la situation figée du confinement. De nouveaux membres sont sollicités pour relever ce défi.

En conclusion, trois mots pour illustrer Gamha : la **convivialité**, l'**échange** et la **communication**.

RÉUNION COMMUNALE

BARATIER 22 FÉVRIER 2022

Merci à Jean Bernard qui a préparé la journée.

L'habitat est regroupé. On trouve une agriculture bio (maraîchage, élevage d'ovins, de chevaux).

Tourisme (Quatre campings, trois centres de vacances, un hôtel, des chambres d'hôtes, une zone commerciale).

Le mandat de madame la maire a été marqué par des événements qui ont déclenché des travaux d'urgence pour sécuriser le village : crues torrentielles de 2021, glissements de terrain menaçant le vieux village.

La transition énergétique est au centre des préoccupations de madame la maire. Sensible à l'évolution du climat, elle « prépare l'avenir » :

- Éclairage public en LED, extinction de l'éclairage nocturne

- Réseau chaleur en cours d'études.

Madame la maire aborde les grandes lignes du PLU de sa commune :

- Revitalisation du centre Bourg — Requalification de la place, en tissant des liens avec le reste de la commune : cohérence avec un projet lancé en 2013 (acquisition d'une maison de maître au centre du village).

- Neuf logements sociaux et neuf appartements sont mis à la vente.

PRÉSENTATION PAR MADAME LA MAIRE :

Christine Maximin est maire depuis 2020, suppléante du sénateur Jean-Michel Arnaud, vice-présidente de la communauté de communes de Serre-Ponçon, en charge des dossiers de Pleine nature et de mobilité douce.

Commune de 1 490 hectares — altitude basse : 730 mètres, altitude haute : 2 898 mètres.



Ils nous ont quittés

Jean-Pierre Tilly, maire de Barcillonnette,
Albert Mourre, maire de Sigottier,
Lucien Clary, maire de Neffes
Robert Tourtet, maire de Le Bersac...

VIE DE L'ASSOCIATION

Thème d'étude abordé depuis 2020 : la transition énergétique

Trois débats seulement ont été organisés en 2020, le dossier est à peine abordé, puis clôturé.



Mariannes du civisme — Élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022

Participation à l'opération Mariannes du civisme afin d'inciter les électeurs à se déplacer.

Débat d'actualité : signature donnée aux candidats à la présidentielle

Le système :

- Pourquoi ce besoin de signatures ? Pour limiter le nombre de candidatures.
- Ce débat est récurrent : pourquoi le relancer deux mois avant chaque élection présidentielle, et l'oublier jusqu'à la suivante ?

La décision du maire : c'est une évidence — il donne sa signature, soit :

- Personnelle
- Après consultation du conseil municipal
- Par sympathie pour un candidat, ne correspond pas à sa conviction
- Par conviction
- Qui ne porte pas à conséquence
- Pour soutenir un « petit » candidat

La décision du maire : c'est un dilemme — il ne donne pas sa signature :

- par crainte de diviser la population de la commune
- par crainte du jugement du conseil municipal
- par crainte de se « dévoiler » dans un soutien à un candidat dit extrême, même s'il votera pour lui
- par crainte d'être par la suite « marqué »

La publication des parrainages :

- C'est la transparence pour le candidat
 - Cela pose un réel problème : il devrait être anonyme. Mais quelle vérification apporter alors ?
- Le système persiste : le débat a de beaux jours devant lui !

Choix d'un thème d'étude et réflexion pour l'année à venir

Un thème semble s'imposer de lui-même avec une apparente évidence : Les transferts des compétences des communes vers les Communautés de communes, dans le cadre de la loi NoTre. C'est un thème intéressant :

Gamha dans son rôle d'observateur, et fort de sa sagesse et de son expérience, va pouvoir conduire une enquête auprès de toutes les communes volontaires, pour comprendre et analyser les effets (positifs ou négatifs) de ces transferts sur les communes et les Communautés de communes. Mais aussi il va essayer de produire un rendu de ses travaux qui pourrait amener à des réflexions de réajustement (si cela s'avérait souhaité, utile ou nécessaire).



***Remerciements à Pierre Blanc
qui a préparé la journée.***

Accueil par monsieur le maire qui présente la commune d'Arvieux : 2 300 hectares — 450 habitants répartis en un village (le chef-lieu) et trois hameaux : Rourebeau, Les Longs, Les Martins.

Dix appartements communaux, en location.

Projet : un lotissement de onze lots.

Il y a quarante kilomètres de voirie communale — quatre déneigeurs.

Deux agents techniques — trois agents pour l'école de trois classes.

Un kiné, un mécanicien, vingt agriculteurs (arboriculteurs surtout, éleveurs [ovins, bovins, volailles -14 000 poules], des maraîchers [cultures sous serres, dont une serre couverte de panneaux photovoltaïques et un autre projet identique en cours de construction]). Un parc photovoltaïque.



Opération Mariannes du civisme

Un courrier a été signé par les partenaires de l'opération : le président du Conseil départemental, le Président de l'association des maires des Hautes-Alpes et le Président des maires ruraux 05.



***Découverte du Queyras, par
Pierre Blanc***

Visite de la fromagerie «Bleu du Queyras», suivie d'une halte à la maison de l'artisanat.

Préparation de l'assemblée générale

Le compte administratif de 2021 est présenté dans son détail, par Henri Ranque pour être validé lors de l'AG et envoyé pour justificatif de la subvention reçue au Conseil départemental.



**CONSEIL D'ADMINISTRATION
À SAVINES-LE-LAC,
LE 20 OCTOBRE**

Remerciements à Pierre Teissier, organisateur de la journée.

Vie du Gamha

Membres adhérents

Cinquante-cinq adhérents à ce jour. Remerciements à la nouvelle venue, Chantal Ducreux, ancienne maire adjointe au maire Michel Merle de Crots.



Divers points sont évoqués afin de préparer la suite à plus ou moins longue échéance.

1- Marianne du civisme

Lors du CA du 2 décembre 2022, les cinq communes arrivées premières lors des dernières élections pour des pourcentages de participation importants seront invitées afin de leur remettre leur trophée commémoratif.

2- Divers sujets à étudier :

– Adoption du budget prévisionnel 2023

– Mise en place du Bulletin et sa commission

– Thème de réflexion pour 2023

– AG 2023

Dernière minute : *Georges Pons vient d'être élu au conseil municipal de Crévoux, nous allons devoir trouver une autre personne pour remplacer Pierre Marrou !*

Renouvellement du bureau

Le Conseil d'Administration a été renouvelé lors de l'AG du 15 décembre 2021. La régularisation est faite.

Il a été renouvelé par 1/3 lors de l'assemblée générale du 7 juin 2022 – Les membres renouvelables ont formulé le souhait de reconduire leur mandat pour trois ans. Georges Pons remplace Pierre Marrou.

Après un tour de table et diverses discussions, les membres du bureau sont désignés. (Voir en page 1)

La réunion du conseil d'administration se poursuit sous la nouvelle présidence de Christian Brun qui remercie les participants pour leur confiance, après avoir accepté d'assurer la présidence.



JOURNÉE CONVIVIALE À GARDE COLOMBE, LE 27 JUIN

Remerciements

À Marc Michel pour l'organisation de cette journée

Accueil

L'accueil est fait à Pont-Lagrand dans la salle « Armand Barniaudy ».

Le programme de la journée

Visite du village de Lagrand, avec son église, le bâtiment de la mairie et son école musée. Le déjeuner est pris à l'auberge de bon aloi. L'après-midi est consacré à la visite du village de Saint-Cyrice, village autrefois incendié où seule la chapelle a pu résister. Cette visite est guidée par Pierre Faure, historien émérite, féru de protection du patrimoine.



Les maires d'Orpierre, de Garde Colombe, la présidente du Gamha, le président des maires ruraux, Marc Michel ancien maire de Lagrand, membre du Gamha.



CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL LE 2 DÉCEMBRE

Accueil



Jean Marie-Bernard président du conseil départemental nous accueille et nous installe dans l'hémicycle.

Il précise que les finances de cette collectivité sont bonnes et vont permettre d'importants travaux au niveau des investissements ainsi que pour venir en aide aux communes qui ont des projets à réaliser.

Le principal problème à l'heure actuelle concerne le coût de l'énergie qui a été multiplié par quatre ou cinq. C'est ainsi que les stations de ski vont être impactées fortement risquant de ne plus dégager de bénéfice ou de se retrouver avec une perte financière en fin de saison.

Il est question aussi de créer une société d'économie mixte avec divers organismes, dont le BTP, le SYME 05 avec une participation des communautés de communes et de professionnels.

En ce qui concerne la problématique de l'eau, des assises vont se créer afin de gérer au mieux cette ressource à tous les niveaux, ainsi que la gestion du lac de Serre-Ponçon en fonction de la baisse du niveau de l'eau que nous avons connue l'été dernier.

Enfin pour ce qui est du transfert des routes nationales au département les discussions sont en cours, mais beaucoup de problèmes restent.

Travaux du conseil d'administration



Mise à jour

L'accueil de Chantal Ducreux qui souhaite intégrer le conseil d'administration du Gamha est entériné en lieu et place de Jean Germanaz qui a des difficultés à se déplacer.





Remerciements

Le secrétaire Jacques Gasquet remercie Marie-Christine Renaud pour tout le travail qu'elle a réalisé et effectué avec beaucoup de compétences, au cours des six dernières années pendant lesquelles elle a assumé la présidence. Il remercie également Christian

Brun pour toutes les compétences dont il fait preuve également depuis de nombreuses années et d'assurer la présidence de l'association.

Compte administratif



Le trésorier Samuel Petermann présente le compte administratif arrêté au 20 novembre 2022.

Il ressort un excédent de 550,99 €.

Le budget de l'année 2023 qui est voté est arrêté à

la somme de 34 260 €.

Le calendrier prévisionnel est étudié concernant les prochaines réunions.

Thème d'étude

Pour ce qui est du choix d'un thème d'étude, le conseil d'administration décide de choisir « la gestion de l'eau » au niveau de sa ressource et de son utilisation. Une commission sera créée pour travailler sur ce sujet.

Marianne du civisme

En fin de réunion, a eu lieu la remise des Mariannes du civisme aux communes concernées, en présence de Jean Michel Arnaud sénateur et président de l'association des maires de France 05.

Cinq communes ont eu aux dernières élections le taux de participation le plus élevé selon le critère du nombre d'inscrits sur leurs listes électorales, soit **Nossage-et-Bénévent** (de 1 à 100 inscrits), **Lettret** (de 101 à 250 inscrits), **Châteauvieux** (de 251 à 500 inscrits), **La Freissinouse** (de 501 à 1000 inscrits), et **Saint-Bonnet-en-Champsaur** (au-dessus de 1000 inscrits).

Pour chaque consultation électorale, la fédération nationale des associations d'anciens maires et adjoints de France (Famaf) organise un concours de participation électorale. Cette opération est relayée dans les Hautes-Alpes par le Gamha, soutenu par le conseil départemental, l'association des maires de France 05, et l'association des maires ruraux des Hautes-Alpes. Toutes les félicitations vont aux électeurs de ces communes pour leur participation et leur attachement à ce devoir de citoyen.

Activités prévisionnelles pour 2023

MOIS	RÉUNION	LIEU
Janvier		
Février		
Mars		
Mardi 4 avril	Conseil d'administration	Chorges
Mai (1 ^{re} quinzaine)	Assemblée générale	Montgenèvre
Juin (2 ^e quinzaine)	Journée conviviale	Champoléon
Septembre	Voyage culturel	
Octobre		
Novembre		
Décembre (1 ^{re} semaine)	Conseil administration	Conseil départemental

Les réunions communales sont à définir en fonction des travaux concernant le thème de travail.

Groupe des anciens maires des Hautes-Alpes (Gamha)

Hôtel du Département Place Saint-Arnoux
05000 GAP - gamha@gamha.org

Imprimerie CopyMix 2 avenue de Provence 05300 Laragne-Montéglin

Directeur de publication : Christian Brun président — Comité de rédaction :

Raymond Marigne, Jean-Pierre Eyraud, Jacques Achery, Jacques Gasquet, Marie-Christine Renaud.

Dépôt légal : 08/2018 — Date de parution : janvier 2023 — No : ISSN : 2608-7898



Hautes-Alpes
le département

